

SANTIAGO (CHILI)

AB-2112
CII/AB-761
19 mars 2001
Original : espagnol

ALLOCUTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
À LA DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

César Gaviria

1. Peut-être n'existe-t-il pas aujourd'hui de débat plus important, sur le plan économique comme sur le plan politique, que celui engagé sur le thème de la mondialisation et de ses conséquences. Dans les instances internationales, de Davos à Porto Alegre, on entend des propos contradictoires qui tendent à attribuer à ce phénomène tout le bien du monde, ou tout le mal.
2. Sans être de ceux qui voient dans la mondialisation plus de dangers que d'opportunités, si j'y vois certes de nombreuses possibilités, il me paraît néanmoins utile de marquer une pause et de réfléchir aux leçons que nous pouvons tirer chaque année de notre expérience d'un contexte mondialisé. Qu'avons-nous appris de ses conséquences ? À quel point comprenons-nous ce qu'implique la mondialisation ? Et que pouvons-nous faire en vérité pour atténuer ses effets négatifs aux plans économique, politique et social ? J'aimerais en particulier parler aujourd'hui des conséquences de la mondialisation sur les aspects institutionnels et politiques.
3. L'un des aspects les moins pris en compte lorsque nous parlons de la mondialisation est sa capacité à faire tomber les voiles, à mettre bas les masques qui cachent les vieux problèmes dont souffrent nos sociétés depuis des temps immémoriaux, problèmes que nous avons réussi à occulter des décennies, voire des siècles durant, ou une multitude de tâches reportées à maintes reprises et qui, tout-à-coup, apparaissent aux yeux de la société tout entière. La mondialisation fait ressortir ces problèmes sous une telle forme, avec une telle intensité, parfois avec une telle violence, que nombreux sont ceux qui finissent par penser qu'elle est la cause de tous nos maux.
4. Nous avons subi les conséquences négatives de la mondialisation économique, dont certaines sont inéluctables, comme la volatilité des capitaux et la contagion, qui se

propage des pays d'un continent à ceux d'un autre en l'espace de quelques heures, mettant en péril quantité de progrès réalisés par nos sociétés au prix de dizaines d'années d'efforts et de sacrifices.

5. À vrai dire, nous avons appris à nos dépens que les marchés sont plus exigeants et demandent que soient corrigées en quelques jours des problèmes qui prenaient jadis des mois, ou en quelques semaines ce qui demandait avant des années. Pas question de tolérer, ne serait-ce que pendant de brèves périodes, des déséquilibres budgétaires, monétaires ou de change. Pas question d'accepter une information tardive, imprécise ou insuffisante sur les agrégats économiques.

6. Autrement dit, la logique du marché ne laisse pas de place au gradualisme. Toute entorse à l'orthodoxie est extrêmement coûteuse. Et parfois, pas même une excellente politique économique n'est une raison suffisante de penser que l'on peut échapper aux rigueurs de la volatilité des capitaux, car il nous faut encore tenir compte d'autres facteurs d'ordre politique ou social qui peuvent également engendrer l'instabilité et la volatilité.

7. Par ailleurs, et je dirais, avec les années, dans bon nombre de pays, nous avons fini par nous rendre compte que les aspects d'ordre institutionnel, la paix sociale, la stabilité politique, le renforcement de l'État de droit et la stabilité des règles applicables au développement des entreprises ont en fin de compte plus d'influence sur la croissance économique que le régime du commerce extérieur, la fiscalité ou le taux de change.

8. Nous avons abandonné l'idée que les principaux déterminants de la croissance sont d'ordre économique, et nous nous sommes éloignés des concepts qui nous présentaient la voie du développement comme un chemin simple, clair et rapide à parcourir. Ce sont là des rêves que nous avons laissés derrière nous, c'est une vision optimiste à laquelle nous avons dû renoncer.

9. Peu à peu, nous nous sommes habitués à mettre au compte de la mondialisation les conséquences économiques que sont la volatilité, le chômage des personnes sans qualifications, ou les problèmes sociaux qui se sont accumulés des décennies ou des siècles durant : la pauvreté, la répartition inéquitable des revenus, la mauvaise qualité des systèmes d'enseignement. Ces problèmes apparaissent aujourd'hui plus clairement et donnent une résonance planétaire à la recherche de la justice sociale.

10. Néanmoins, il est un aspect que nous n'avons pas approfondi : je veux parler des effets de la mondialisation sur les régimes politiques et sur la façon dont ces régimes montrent leurs limites beaucoup plus nettement et rapidement que n'apparaissent les déficiences économiques.

11. Grâce à la mondialisation, la participation au débat sur les politiques gouvernementales est aujourd'hui beaucoup plus prononcée. Il n'y a pas de sujets tabou, ni d'examen à huis-clos des problèmes publics.

12. Jamais auparavant on n'aurait pu imaginer que les élections menées dans un pays puissent être observées avec autant de minutie par tous les pays, leurs médias, ou leurs organisations non gouvernementales. Sur toute la planète, la communauté internationale est attentive, vigilante, et veille à ce que les élections soient propres, justes et transparentes. On assiste aujourd'hui à un contrôle international plus prononcé et de caractère international, comme nous pouvons en témoigner de façon concluante à l'OEA. À plusieurs reprises, par delà un rôle technique, nous avons fini par jouer un rôle de tribunal et de médiateur entre les parties en présence. C'est comme si chaque élection devenait un sujet qui concerne chaque citoyen du continent américain, voir du monde. Il apparaît aujourd'hui clairement à tous qu'il ne suffit plus qu'une élection soit conforme aux normes internationales. Il faut tenir compte de beaucoup plus de valeurs et de principes, et chaque jour surgissent de nouveaux buts, objectifs ou paramètres pour observer le comportement non plus seulement des États, mais des particuliers et des grandes entreprises.

13. À cet égard, nous pourrions parler du respect des conventions relatives aux droits de l'homme. Avant la fin de la guerre froide et le début de la mondialisation, la surveillance se faisait déjà sous l'égide du système américain et du système des Nations Unies, malgré la résistance de nombreux gouvernements, mais elle n'avait jamais pris l'ampleur que nous lui connaissons aujourd'hui, et n'avait jamais bénéficié de l'étroite collaboration de la plupart des gouvernements. Le respect des droits de chaque citoyen du monde est un sujet qui nous regarde tous. C'est ainsi que nous avons été témoins d'une floraison de droits — en faveur des groupes de population les plus vulnérables, des femmes, des enfants, des communautés autochtones, des migrants.

14. Il n'est pas nécessaire d'évoquer la façon dont les juges de diverses nations s'arrogent des compétences sur des délits commis dans d'autres nations plusieurs décennies auparavant. C'est comme si leur paraissait tout à fait insuffisante ou insignifiante la création de la Cour pénale internationale qui représente pourtant, à n'en pas douter, un progrès et un résultat de la mondialisation des relations internationales.

15. Et que dire de l'aspiration universelle à combattre la corruption et à voir s'instaurer la transparence dans les décisions des pouvoirs publics. C'est comme si tout citoyen de quelque partie du monde que ce soit se sentait concerné par un acte de corruption commis à des milliers de kilomètres de chez lui, et en droit d'être informé et d'exiger des solutions et des sanctions. Il n'y a pas le moindre doute que les exigences collectives ont engendré la transparence et les contrôles, et que cette vigilance de tant de personnes a eu de profondes répercussions sur les systèmes d'achat et de passation des marchés publics à tous les niveaux.

16. Il en est de même de l'indépendance et de l'équilibre des pouvoirs publics. Des millions d'individus s'offensent de voir un gouvernement ne pas faire cas de son appareil judiciaire ou le soumettre à une pression injustifiée, ou prendre ses distances à l'égard d'un arrêt d'un tribunal constitutionnel. On s'indigne que, dans tel ou tel pays, la

législature s'attribue des privilèges injustifiés ou confère des pouvoirs exorbitants à un gouvernant.

17. Le domaine où les conséquences politiques de la mondialisation sont les plus évidentes est peut-être celui de la protection de l'environnement mondial. Le problème des changements climatiques est inscrit aujourd'hui à tous les ordres du jour. La protection des forêts primaires, de la diversité biologique, des multiples espèces animales et végétales menacées d'extinction prend aujourd'hui une résonance sans précédent dans la plupart des pays qui forment la communauté des nations. Il est impossible d'échapper au contrôle international le plus rigoureux dans ce domaine.

18. Qui reste indifférent à ce qu'un dirigeant d'un pays situé à l'autre bout du monde se refuse à rendre compte de ses actes, ou à reconnaître des forfaits commis par son pays dans le passé ? Qui ne s'indigne pas que l'on refuse de protéger les droits de telle ou telle minorité ? On constate fréquemment dans beaucoup de pays qu'il est beaucoup plus facile et rapide de trouver des personnes pour se faire les champions d'une cause dans la région la plus reculée, alors même que l'on commence à peine à prendre conscience d'un problème ou d'une aspiration interne.

19. Qui peut aujourd'hui rester indifférent aux nouvelles formes d'esclavage ou d'asservissement que crée le trafic d'êtres humains livrés à l'exploitation sexuelle, ou à la présence d'enfants dans les conflits internes, ou encore au travail des enfants ? Qui n'est pas troublé par la discrimination à l'égard des femmes, et qui ne s'indigne pas de la violence exercée à l'encontre de groupes vulnérables, où qu'elle se produise ?

20. Il importe peu de savoir si un problème est de la compétence de tel ou tel gouvernement. Tout le monde se mobilise pour réclamer la protection pour les Kurdes ou pour exiger la participation des populations autochtones à toutes les affaires publiques de presque toutes les nations. Nul n'est indifférent à la marche des autochtones sur Mexico, comme s'il s'agissait d'un épisode d'une histoire captivante.

21. Nous voyons également comment le problème de la violence a surgi des nationalismes et des ethnicismes. Ces derniers ont-ils eux-mêmes été exacerbés par la mondialisation ou par la montée des libertés publiques à travers le monde ? Les régimes autocratiques et intolérants d'où nous sommes issus seraient-ils préférables dans les pays où est apparu ce genre de problèmes ? Après des dizaines de milliers de morts, il n'est pas facile de répondre avec certitude à ces questions.

22. Nous n'avons pas indiqué par quel mécanisme s'est développée cette mondialisation de la problématique politique. Certes, les moyens de communication donnent une dimension internationale à chaque problème local. Ils nous font vivre ces problèmes, ils les font entrer jour après jour dans nos chambres à coucher, ils jouent sur nos sensibilités d'une manière qui dépasse largement l'influence que la mondialisation économique peut exercer sur notre bien-être. À travers le journal télévisé du soir, nous avons accès aux problèmes éthiques posés par le coût des médicaments contre le SIDA en

Afrique, par la condition des femmes en Chine, par l'inégalité des salaires dans le Sud-Est asiatique, par la violence à l'égard des femmes dans le monde arabe. À n'en pas douter, cette évolution a fait de la liberté d'expression le droit le plus sacré de ce début de siècle.

23. De même, les ONG et la société civile, avec leur puissant rayonnement, ont incorporé ces causes à un programme sensiblement élargi. Les organisations non gouvernementales jouissent aujourd'hui d'une liberté de mouvement beaucoup plus grande ; leurs voix résonnent beaucoup plus, et leurs cris se font entendre sur tous les continents. Il y a aujourd'hui plus d'agents, plus de porte-parole, plus d'organisations pour dénoncer les carences de nos institutions, mettre à nu leurs limites et exiger leur transformation. Sous beaucoup de latitudes, leur action a affaibli sensiblement le système politique, les partis et les législatures en mettant en évidence leurs problèmes, leurs vices et leurs faiblesses.

24. En fin de compte, c'est au régime du commerce extérieur et à l'utilisation des mécanismes de marché qu'il incombe de prendre l'entière responsabilité de ce que le gouvernement, l'État ou la société fait ou omet de faire, a fait ou omis de faire dans le passé sur tous les fronts ; il leur incombe de prendre soin des malaises et des tensions créés par les profonds bouleversements économiques, sociaux et politiques qui ont accompagné la mondialisation.

25. Je ne crois pas exagérer en affirmant que la tâche qui consiste à concevoir et mettre en œuvre une politique économique qui nous prépare à faire face à la concurrence internationale est beaucoup moins difficile que celle qui consiste à édifier un système politique capable de résister aux assauts de la mondialisation et de coordonner l'action des nouveaux participants ou acteurs.

26. Quand on demande aux citoyens s'il sont ou non satisfaits de la démocratie, ils songent non seulement à certains progrès économiques mais aussi aux carences du système politique, à celles de l'État et de ses institutions et aux problèmes économiques et sociaux qu'ils mettent au compte de la mondialisation.

27. Il nous faut donc commencer à admettre qu'il y a plus qu'une simple imperfection, à reconnaître qu'il nous faut faire davantage pour déterminer non seulement les conséquences économiques, chapitre sur lequel nous avons fait beaucoup de progrès, mais les conséquences sociales, et les énormes défis politiques qui commencent à créer un panorama et un programme plus vastes, plus complets et plus coûteux, auxquels nous sommes mal préparés.

28. C'est pour ces raisons que je suis toujours présent à ces Assemblées et que je crois que le rôle de la BID sur le plan théorique est de plus en plus pertinent et important.